

SUPERVISION DÉLIÉE DES INSTITUTIONS À POITIERS

La supervision déliée des institutions, c'est un atelier de 3 heures, mensuel, en groupe continu sur l'année, délié des contextes institutionnels et en co-animation. Nous acceptons des groupes de 10 à 14 participants avec la possibilité de groupe cadres et de groupe non-cadres.



LES ANIMATEURS : CAROLINE GOHIN / PAULINE LAHAYE / JOËL SOULEZELLE

Ces trois animateurs, ayant déjà une forte pratique institutionnelle, ont souhaité avec cette proposition, répondre à un manque repéré chez les travailleurs sociaux et plus largement chez les personnes engagées dans une relation d'accompagnement : des questionnements personnels ne trouvent pas leur place au sein des équipes ou tout simplement nécessitent un **détachement du quotidien institutionnel**.

Nous avons donc souhaité offrir un espace de **supervision déliée des institutions**, accompagné, protégé et stable, afin que ces questionnements puissent être mis au travail.

Nous intervenons sur **Poitiers** et l'ex Région Poitou-Charentes. **TARIF DE LA SEANCE : PRIX LIBRE.**

NOS MOTIVATIONS :

Aujourd'hui les contraintes du social tendent à imposer une approche quantitative et soumettent le travailleur social et/ou les personnes engagées dans la relation d'accompagnement à des injonctions paradoxales. De fait celui-ci est confronté aux risques psycho sociaux et notamment à la souffrance éthique. Les relations d'accompagnement sont alors vécues comme difficiles voire insatisfaisantes. Nous avons voulu proposer des espaces où soutenir une approche qualitative. Ce **groupe de supervision** aura vocation à conforter les participants dans la perception de leurs engagements et de leurs pratiques.

Donc :

- Si vous ressentez le besoin d'aller plus loin dans la compréhension pour vous-même des enjeux de votre posture professionnelle (ou bénévole), si vous souhaitez mieux maîtriser ce que vous investissez dans le travail,
- Si vous souhaitez le faire dans un espace sécurisé et hors contexte institutionnel,
- Si vous souhaitez bénéficier de l'émulation et du soutien d'un groupe,
- Si vous êtes désireux de renforcer votre éthique d'intervention,
- Si vous aspirez à un peu plus de liberté et de créativité dans votre pratique en vous affranchissant des pensées dominantes,
- Si plus communément vous avez besoin d'un espace de parole et d'écoute bienveillante, besoin de dépasser une difficulté,

besoin de préserver votre activité de votre processus personnel, vous avez aujourd'hui la possibilité de vous inscrire dans un **groupe de supervision**.

QU'EST-CE QU'UNE SUPERVISION ?

D'abord, disons ce qu'elle n'est pas ! A savoir une démarche normative qui consisterait en une validation d'une quelconque conformité. Ce n'est pas non plus de la thérapie mais nous y reviendrons plus loin.

Étant acquis que la relation d'accompagnement mobilise des affects chez l'accompagné comme chez l'accompagnant, autrement dit du transfert [1], il nous paraît indispensable que chacun des accompagnants puisse avoir un espace de recul ou de discernement.

Dans le cas de nos ateliers, ce recul sera à deux niveaux :

- Le premier directement lié à l'activité d'accompagnement ou d'animation, consistera en un éclairage du/des contre transfert/s.
- Le second consistera en une recherche de juste distance entre le personnel et le professionnel.

C'est précisément cette dialectique distance/proximité que notre atelier se propose d'interroger. La parole sera ici un outil privilégié, une parole sur soi et une écoute bienveillante et active du reste du groupe.

[1] "Prendre au sérieux la dimension de l'inconscient dans le travail éducatif, c'est en mesurer l'incidence, aussi bien dans la rencontre clinique, au cas par cas de chaque sujet, que dans les rapports des sujets entre eux, à savoir le lien social. Il n'y a pas comme l'affirment certains, sans doute pour se débarrasser d'une question qui les embarrasse, le sujet d'un côté et le social de l'autre" Joseph ROUZEL, *Le transfert dans la relation éducative*, Dunod 2002, p 2, se référant à l'introduction par S. FREUD d'un ouvrage d'A. AICHORN (1925).

LA SUPERVISION N'EST PAS UNE THÉRAPIE

La relation d'aide impliquant un investissement personnel (au sens de Carl ROGERS), la **supervision** que nous proposons ne sera pas neutre en termes d'incidences sur la psyché. Les affects mobilisés chez les participants renverront inévitablement à de l'intime.

Pour autant le **groupe de supervision** ne sera pas un espace où des processus personnels pourront être accompagnés. Charge à chacun de trouver un espace thérapeutique, si nécessaire.

Retrouvez notre article en PDF :

[supervision-deliée-des-institutions-à-poitiers](#)

**ACCÉDER AU FORMULAIRE
DE DEMANDE D'INSCRIPTION**

Cette prestation est recommandée pour
LES PROFESSIONNELS

Intervenant sur la prestation

CAROLINE GOHIN

07 84 45 21 40

caroline@a-la-croiseedeschemins.fr

JOËL SOULEZELLE

06 33 05 27 91

joel@a-la-croiseedeschemins.fr

[En savoir plus sur votre intervenant](#)

PAULINE LAHAYE

06.72.21.13.30

pauline@a-la-croiseedeschemins.fr

